



FORMATION
PERMIS ET POST-PERMIS



FORMATION
PROFESSIONNELLE



ÉDUCATION
ET FORMATION



COMMUNIQUE DE PRESSE

10 mars 2017

ECF présentera son expertise au salon SITL 2017

ECF profitera de la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL) pour présenter son expertise en matière de formation professionnelle :

Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (SITL)

Du 14 au 16 mars 2017

Pavillon 1 / Stand J92

Paris Porte de Versailles

Mardi : 9h-18h

Mercredi : 9h-20h

Jeudi : 9h-17h

ECF, à travers son réseau de 86 Instituts de Formation Professionnelle répartis sur l'ensemble du territoire français, affirme depuis plus de 20 ans ses capacités à être un acteur de référence sur le marché des formations obligatoires dans les domaines du transport, de la logistique, des travaux publics et de la sécurité.

Au-delà de répondre aux attentes des entreprises en termes de recrutement ou d'acquisition et de développement des compétences, ECF joue un rôle d'interface avec les différents organismes concernés et s'inscrit dans une dimension sociale.

Avec plus de 80 000 stagiaires formés chaque année, ECF développe maintenant son activité sur la prévention des risques routiers et les formations bac+, deux antennes spécifiques qui seront également présentées lors du salon SITL 2017 :

- **L'Institut Supérieur du Transport et de la Logistique (ISLT) :**

Au sein du réseau ECF, l'ISLT a pour mission de former et perfectionner les futurs responsables et techniciens du transport et de la logistique.

L'ISLT propose 5 formations diplômantes en alternance et obtient un taux de réussite de 82% (toutes formations confondues). Les formations sont rémunérées et les frais de scolarité sont intégralement pris en charge par l'entreprise d'accueil. A l'issue de sa formation et dans plus de 85% des cas, l'élève est embauché en CDI dans son entreprise d'accueil.



FORMATION
PERMIS ET POST-PERMIS



FORMATION
PROFESSIONNELLE



ÉDUCATION
ET FORMATION



COMMUNIQUE DE PRESSE

- **ECF Prévention :**

ECF Prévention est un acteur incontournable en matière de sécurité routière et de management du risque routier en milieu professionnel.

Depuis le 1er janvier 2017, les sociétés ont l'obligation de révéler l'identité de leurs salariés ayant commis certaines infractions routières avec un véhicule de société. Une nouvelle réglementation qui met en lumière le rôle d'ECF Prévention.

ECF en chiffres :

- 2 500 véhicules,
- Un parc de 400 véhicules lourds (porteurs, semi-remorque, autocars...),
- Un parc de 600 véhicules deux-roues permettant l'apprentissage à la conduite des catégories concernées,
- Des matériels et engins roulants spécifiques permettant de répondre à l'ensemble des demandes de formation,
- Des simulateurs de conduite.